

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 95 (1967-1968)  
**Heft:** 3-4

**Artikel:** Les vingt ans de "Comptoir suisse" des patoisants vaudois  
**Autor:** Molles, R.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-234676>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

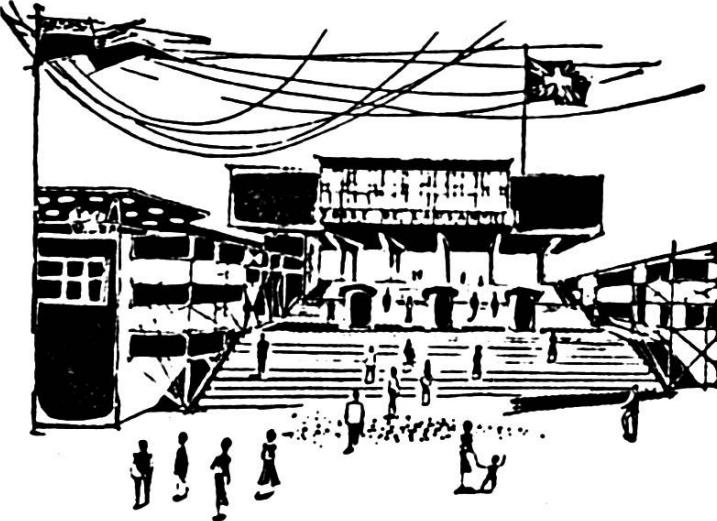
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Les vingt ans de « Comptoir suisse » des patoisants vaudois

par R. Molles

*Au cours de l'hiver 1946, plusieurs membres influents de l'« Association du costume vaudois », Mmes Breuer-Degailler, Simone Pasche, Diserens et MM. Delapraz et Henri Kissling notamment, s'étaient avisés que reporter le vêtement de nos ancêtres c'était bien, mais que parler ou apprendre leur langage, c'était encore mieux... Aussi demandèrent-ils au grand patoisant que fut Jules Cordey, notre Marc à Louis, de donner des cours à ceux qui ne le connaissaient pas ou imparfaitement... Ce fut, paraît-il, l'origine de joyeuses et enrichissantes soirées et qui donna l'idée à Henri Kissling, géomètre à Oron, de sonner le ralliement de tous nos patoisants vaudois !....*

Avec un rayonnement à nul autre pareil, il se mit en branle et parvint à créer un véritable « réveil » dont l'aboutissement fut précisément cette célèbre « tenâblya » du 13 septembre 1947, convoquée au Comptoir suisse et à laquelle assistèrent plus de deux cents amis de nos vieux langages, sous la présidence de Lo Fredon.

Il y a vingt ans de cela ! Comme il y a vingt ans aussi — coïncidence voulue — que le *Conteur vaudois*, devenu romand par la suite, reparaissait après treize années de mise en veilleuse.

Ce sont ces événements que M. A. De collogny, président qui continua la *nièze* après le décès d'Henri Kissling qui l'avait *einmodaïe*, évoqua au début de la séance du 16 septembre 1967. Et hommage fut rendu à nos valeureux pionniers.

Après un chant *Noûtra villhia lingua*, M. Albert Chessex donna lecture du procès-verbal adopté aux applaudissements de tous. Signe réjouissant, le *Prix Kissling* connut, en cette année anniversaire, un

regain d'intérêt : six travaux ont été présentés par cinq concurrents, dont deux hors concours pour avoir reçu la médaille.

### Le palmarès

Premier prix : *M. Frédéric Duboux, à Prilly, pour son travail intitulé : « A l'Exposéchon nationâla de Losena ein dyi ze nâo ceint soisante quatre » (1964).*

Deuxième prix : *Mme Jeanne Décosterd, à Lausanne (« Lè coutouma dein z'autre yâdzo »).*

Troisième prix : *M. Jules Decosterd, à Renens (« David et Lisette »).*

Après quelques productions toujours les bienvenues et auxquelles leurs auteurs s'efforcent de donner une tenue appréciée, la parole fut accordée à M. Paul Burnet, un de nos tout dévoués animateurs, pour la causerie traditionnelle.

Le sujet de la sienne tombait à pic,

puisque aussi bien elle traitait de ce qui fut fait pour le patois entre 1930 et 1940 par le défunt professeur à la Faculté des lettres à Lausanne, M. Georges Bonnard, quelques années avant le *réveil* de 1947.

Causerie enrichissante et qui témoigna, comme le soulignait le conférencier, que le patois, langage du cœur et de l'âme, chassé bêtement par la porte de nos écoles primaires, entra bientôt par la fenêtre de nos universités.

C'est ensuite d'une thèse — et l'on en soutenait de nombreuses à cette époque sur nos vieux langages — de M. F. Jacquenod sur le « rôle du verbe en patois », que ce dernier suggéra au professeur Bonnard, également président de la Société des études de lettres, de faire des enregistrements de textes patois.

Une notoriété de Vienne s'occupant d'archives phonographiques, fut même alertée. Une préparation minutieuse des auteurs des futurs disques fut entreprise. Hélas ! trois fois hélas ! la qualité des

enregistrements de carton fut si décevante que l'on ne pouvait les utiliser.

Avec une persévérance digne d'éloge, le professeur Bonnard chercha ailleurs et découvrit, en 1934, des studios d'enregistrements qui s'étaient installés à la rue Haldimand, à Lausanne. Une commission fut constituée à laquelle se joignit Marc à Louis et qui parvint enfin à sortir des enregistrements valables...

Avec bonheur et non lenteur, comme un quotidien lausannois l'imprima, notre ami Paul Burnet nous fit revivre cette époque captivante et, entre autres documents, nous montra la fiche remplie par C.-C. Dénéréaz, grand patoisant de Chardonne et cofondateur du *Conteur vaudois*... C.-F. Ramuz, nous apprit-il encore, fut lui aussi sollicité et l'on sait qu'il eût voulu que l'on enregistrât aussi les « parlers romands » de son époque.

Une des plus captivantes causeries traditionnelles entendues au Comptoir et qui mérita les applaudissements de tous.



L'esprit rhodanien demeure...

Pour la première fois, le Comptoir de Martigny avait inscrit au programme de ses manifestations une « Journée rhodanienne » qui fut, avec son cortège et les productions de divers groupes, un succès incontestable. Ici, une joyeuse cohorte de couples valaisans dans leur costume d'apparat. Quant aux traditionnelles Fêtes du Rhône, elles auront lieu à Sierre en 1969.

(Cliché obligamment prêté par la Tribune de Lausanne.)